

## **VARSOVIE 2013 : AVIS DE TEMPÊTE SUR LE CLIMAT**

**Gaudier Lydie**

---

Du 11 au 23 novembre 2013, 195 Etats étaient réunis à Varsovie, en Pologne, pour la 19ème Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique.

C'est en 1992 que le processus de négociation sur le climat a débuté à l'occasion du premier Sommet de la Terre à Rio. Il a donné lieu à la signature du Protocole de Kyoto, en 1997 (entrée en vigueur en 2005).

Dans le cadre de cet accord, les pays industrialisés, à l'importante exception des Etats-Unis, se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% à l'horizon 2012 (par rapport au niveau de 1990).



Participation au protocole de Kyoto en 2010: le vert indique les pays ayant signé et ratifié le traité; en brun orangé ne voulant pas le ratifier ; en gris sans position; en rouge a ratifié, mais a l'intention de se retirer.

Le Protocole de Kyoto est arrivé à échéance à la fin de 2012. Il s'agit aujourd'hui pour les Parties de s'accorder sur un nouvel accord en vue de la 21<sup>ème</sup> Conférence qui se tiendra à Paris en 2015. Les syndicats et les organisations non-gouvernementales espèrent que ce nouvel accord sera ambitieux, contraignant, socialement juste et rassemblera le plus grand nombre de pays possible.

Selon le calendrier des négociations, cet accord devrait entrer en vigueur en 2020, déjà très tard vu l'urgence climatique!

## **Varsovie 2013 : les syndicats et les ONG ont claqué la porte !**

Les syndicats et les organisations non gouvernementales n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenter de faire avancer les débats afin que les représentants des différents pays prennent, enfin, des engagements sérieux et ambitieux en matière de climat. Malheureusement, comme c'est souvent le cas lors de ces rencontres internationales, ces organisations représentatives des travailleurs et des citoyens ont peiné à faire entendre leur voix.

A Varsovie, les membres de la délégation belge ont même mené une grève de la faim de 24 heures. Une manière symbolique de dénoncer l'insuffisance des mesures mises en œuvre par la Belgique pour réduire son impact climatique. En particulier, le non-respect de ses engagements pour une contribution de 150 millions € pour 2010-2012 et dont 57 millions € n'ont pas été libérés.

### **Il faut sauver le climat !**

Le 16 novembre, environ 4.000 manifestants ont marché pour le climat à Varsovie. Des organisations syndicales de tous les continents étaient représentées, sous l'égide de la CSI (Confédération Internationale des Syndicats) aux côtés de nombreuses organisations de la société civile.

La délégation belge n'avait pas à rougir : environ 750 militants climatiques, membres de différentes organisations de gauche, s'étaient rendus dans la capitale polonaise par un train spécialement affrété par l'association "Climat et Justice sociale".

La manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive et avait un message clair : « il faut sauver le climat ! » Un slogan répété inlassablement à l'occasion de chaque Sommet climatique des Nations-Unies.

Si les militants ont pu manifester sans encombre, on a pu assister à une forme de réticence du syndicat polonais Solidarnosc, défenseur des travailleurs du charbon et climato-sceptiques.

En effet, les mineurs polonais ont payé le prix fort de la reconversion des bassins houillers de Haute Silésie, avec 300 000 emplois perdus en 30 ans. Malgré un taux de mortalité cinq fois plus élevé dans cette région qu'en Europe occidentale, les syndicats polonais défendent l'emploi minier avant tout, au détriment de l'environnement. Il s'appuie sur le fait que le réchauffement se stabiliserait depuis une dizaine d'années, une théorie contestée de toutes parts.

### **Pour finir, ils ont claqué la porte...**

Le 21 novembre, les 800 observateurs, représentants des syndicats et des ONG (dont Oxfam, Greenpeace, le CNCD...) ont décidé de claquer la porte. La raison de ce geste ? L'absence de progrès dans les négociations alors que le Sommet de Varsovie aurait dû représenter une étape importante. L'attitude plus qu'attentiste du gouvernement polonais, ainsi que la présence ostentatoire du sponsoring des industries les plus polluantes, ont ajouté à l'exaspération.

Les syndicats et les ONG ont estimé qu'ils seraient plus utiles à l'extérieur. Leur objectif sera, à présent, de mobiliser leur base afin de mettre la pression sur les négociateurs, d'abord à Lima en 2014 et puis à Paris en 2015, date-butoir de la conclusion d'un nouvel accord climatique.

Il a été rappelé que même l'Union européenne, pourtant considérée comme un moteur dans les négociations, remet en question ses engagements pour 2030 et mène des politiques contradictoires.

Lors d'un séminaire sur l'emploi des jeunes, organisé par la Confédération européenne des Syndicats (CES) en marge des négociations, il a ainsi été réaffirmé que les politiques d'austérité budgétaire tout comme l'accord de libre-échange transatlantique dépossèdent les Gouvernements de toute marge de manœuvre en vue de la mise en place des politiques climatiques socialement juste dont ils se font les porte-drapeaux.

### **Quelques acquis cependant...**

Varsovie a néanmoins permis que le processus de négociations se poursuive, ce qui était le minimum...

Par ailleurs, au niveau belge, les quatre ministres de l'environnement ont conclu un accord pour une contribution de 3,25 millions € au « Fonds d'adaptation au changement climatique », répartis comme suit:

- 1,5 millions € de la part du fédéral;
- 1 million € de la Flandre;
- 500.000 € de Bruxelles;
- 250.000 € (seulement!) à charge de la Wallonie.

Il s'agit d'un des engagements qui tendent à renforcer les alliances entre l'Union européenne et les pays en développement, en vue de maximiser les chances d'aboutir à un accord contraignant en 2015.

Prochaine étape pour sauver notre planète : La Conférence des Parties à Lima, au Pérou, en 2014. Dès à présent, les syndicats et les organisations de la société civile se mobilisent en vue de ce Sommet, et plus encore, de la 21<sup>ème</sup> Conférence Climat qui aura lieu en 2015 à Paris et qui sera décisive.

### **Les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter !**

**Si les tendances observées se maintiennent, la probabilité que le réchauffement global dépasse les 2°C est d'une (mal)chance sur trois ! L'enjeu est donc de taille ! Face à cet enjeu, lors du Sommet climatique de Durban en 2012, les parties se sont engagées à entamer les négociations en vue d'un nouveau traité global pour succéder au Protocole de Kyoto. Ce nouvel accord doit être conclu, à Paris, en 2015, en vue d'une entrée en vigueur en 2020. Varsovie est une COP<sup>1</sup> de transition importante où se joue la préparation d'un projet de texte à finaliser en 2014 à Lima, au Pérou.**

Selon les experts du GIEC présents à Varsovie, le « budget carbone » de l'humanité est de 1000 Gt<sup>2</sup> de carbone. Le respect de cette limite d'émission de gaz à effet de serre aurait 66% de chance de permettre que le réchauffement global de la planète reste en-dessous de 2°C, seuil au-delà duquel des conséquences majeures sont à craindre.

---

<sup>1</sup> COP = Conférence des Parties qui réunit 195 Etats

<sup>2</sup> 1 Gt = 1 gigatonne = 1 milliard de tonnes

Cependant, la moitié de ce budget carbone a déjà été utilisé depuis le début de l'ère industrielle et la marge de manœuvre restante est ridiculement faible compte tenu de la faiblesse des progrès réalisés jusqu'à présent. Les émissions annuelles actuelles s'élèvent, en effet, à 49 GtCO<sub>2</sub>e<sup>3</sup>, alors que nous ne devrions pas dépasser les 44 Gt. Sur base des tendances observées, cette différence pourrait s'accroître de 5 à 12 Gt par an si des mesures ne sont pas prises au plus vite. Par ailleurs, même en respectant ce quota, il reste une chance sur trois de dépasser les 2°C d'augmentation.

### **Un programme de travail, le Fonds Mondial Vert et le dossier « Loss and damages » : 3 priorités pour Varsovie**

Parallèlement à l'adoption d'un programme de travail en vue de l'engagement du plus grand nombre de pays sur des objectifs climatiques contraignants (à Paris en 2015), il s'agissait de répondre à l'appel de fonds de 100 milliards de dollars US annuels (75 milliards €) à partir de 2020, afin d'aider les pays en développement à entreprendre des actions d'atténuation<sup>4</sup> et d'adaptation au changement climatique. Ces financements devraient être principalement publics, et leur gestion reviendrait à une institution internationale existante, comme la Banque mondiale. Enfin, les petits Etats insulaires, qui sont les plus menacés par la montée du niveau des océans, réclament, à juste titre, d'être indemnisés pour les pertes et préjudices (« Loss and damages ») déjà occasionnés par les changements climatiques.

### **L'emploi, la justice sociale et la démocratie économique : les priorités pour les syndicats**

De leur côté, les syndicats réaffirment leur attachement à la notion de « transition juste ». Le nouvel accord qui succédera au Protocole de Kyoto devra honorer l'engagement pris à Cancun en 2010, sur l'importance d'assurer une transition socialement juste vers une société bas carbone qui créera du travail décent et des emplois de qualité.

Plus concrètement, la transition juste dont l'opérationnalisation, devrait revenir à l'OIT<sup>5</sup>, doit se baser, entre autres, sur :

- La participation des syndicats à l'élaboration des politiques visant à opérer le changement vers une économie bas carbone.
- Des investissements publics dans des programmes d'éducation et de formation qui permettront aux étudiants et aux travailleurs d'acquérir les compétences nécessaires aux emplois du futur.
- Le renforcement des droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation dans les matières touchant à la transition vers une économie bas carbone dans les entreprises.
- Des systèmes de protection sociale solides et efficaces.
- La diversification et la relocalisation des activités économiques.
- La promotion du travail décent au niveau mondial
- ...

Quant au financement des 100 milliards de dollars US, il pourrait provenir d'une révision des subventions aux énergies fossiles, de la taxation des transports aériens, d'une taxe sur les transactions financières ou encore de l'adoption d'une taxe carbone au niveau international.

<sup>3</sup> 49 GtCO<sub>2</sub>e = 49 gigatonnes équivalent CO<sub>2</sub> (sachant que équivalent CO<sub>2</sub> désigne le potentiel de réchauffement global (PRG) d'un gaz à effet de serre)

<sup>4</sup> « Mitigation » en anglais

<sup>5</sup> Organisation Internationale du Travail

## Une des 4 pistes avancées pour atteindre les objectifs climatiques : la réforme des subventions aux énergies fossiles

« Les pays développés et en développement doivent éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles. Alors que les gouvernements cherchent comment faire face à la pire des crises économiques que nous ayons eu à affronter, supprimer des subventions est une mesure qui, à l'évidence, les aidera à atteindre leurs objectifs économiques, environnementaux et sociaux » a affirmé Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE à l'occasion de la Conférence de Varsovie. « Pour réussir, nous devons mettre en œuvre des programmes bien ciblés, transparents et limités dans le temps d'aide aux ménages défavorisés et aux salariés du secteur de l'énergie qui pourraient en pâtir à court terme.», a-t-il ajouté. ... Si même l'OCDE le dit !

Le 16 novembre, en marge de la Conférence, une représentante du PNUE<sup>6</sup> est venue présenter le « rapport 2013 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre », devant une assemblée de syndicalistes. Elle a rappelé que, si les engagements des gouvernements en faveur des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sont essentiels, encore faut-il contrôler leur mise en œuvre.

### Les pays du Sud désormais aussi polluants que ceux du Nord

Même si les pays respectent leurs engagements climatiques actuels, d'ici 2020, les émissions de GES devraient dépasser le niveau permettant d'éviter une augmentation de la température de 2°C, d'environ 8 à 12 gigatonnes d'équivalent CO2 par an. Les contributions relatives des pays industrialisés et des pays en développement aux émissions de gaz à effet de serre évoluent. Les pays du Nord sont à présent responsables de 40,9% des émissions contre 59,1% pour les pays du Sud. Ils étaient de 51,8% et 48,2% en 2000.

Il s'ensuit que la répartition des émissions historiques s'équilibre entre les parties du monde. Ce changement est d'autant plus rapide que les pays en développement privilégient le charbon, beaucoup moins cher mais plus polluant, que d'autres sources d'énergies fossiles dont l'impact climatiques est plus faible, comme le gaz.

Et ce malgré le fait que la Chine et le Brésil, principaux pays émergents, figurent parmi les trois « champions du monde » de la production d'électricité renouvelable (principalement hydraulique).

### Des potentiels de réduction existent mais à condition d'avoir la volonté politique!

Bonne nouvelle : il existe un potentiel de réduction des émissions de GES qui permettrait d'atteindre les objectifs climatiques. Selon le rapport du PNUE, ce potentiel se situe au niveau de 7 secteurs : la production d'énergie elle-même, l'industrie, les transports, le bâtiment, les déchets, la foresterie et l'agriculture.

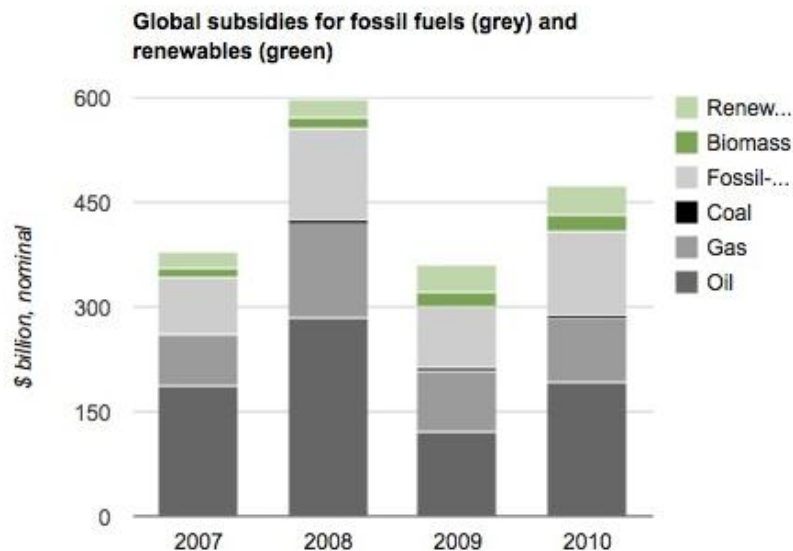
Quant aux mesures permettant de réaliser ce potentiel, il se situe à quatre niveaux : l'amélioration de l'efficacité énergétique ; le développement des énergies renouvelables ; la réforme des subventions aux énergies fossiles et la réduction des émissions des gaz à fort effet de serre mais à courte durée de vie tels que le méthane – qui provient principalement de l'enfouissement des déchets, de l'exploitation et de la distribution des combustibles fossiles et de l'agriculture.

<sup>6</sup> Programme des Nations-Unies pour l'Environnement

## Focus sur les subventions aux énergies fossiles ou l'illusion du charbon propre...

En ce qui concerne la réforme des subventions relatives aux énergies fossiles, elles ont fait l'objet, en 2010, d'un rapport conjoint de la Banque Mondiale, de l'OCDE et de l'Agence Internationale de l'Energie. Des organismes qui ne peuvent pas être taxés d'écologistes révolutionnaires...

Il en ressort comme le montre le graphique ci-dessous<sup>7</sup>, qu'en dépit du discours convenu actuel sur le coût du développement des énergies renouvelables, il est loin d'égaliser celui des aides en faveur du charbon, du gaz et du pétrole.



Le pétrole a ainsi reçu 193 milliards de dollars US d'aides, en 2010, le gaz : 91 milliards et l'électricité produite à partir d'énergies fossiles : 122 milliards... Contre 44 milliards pour l'électricité d'origine renouvelable et 22 milliards pour la biomasse.

C'est sans compter les effets sur la santé. A titre d'exemple, à l'occasion de la Conférence de Varsovie, il a été révélé que l'exploitation du charbon représente 8 milliards € en termes de coûts sanitaires et cause 3.000 décès prématurés par an, rien qu'en Pologne.

### Et le charbon propre ?

A calories égales, la production du charbon émet d'avantage de CO<sub>2</sub> que le pétrole ou le gaz. Si les rendements des centrales électriques au charbon s'améliorent et que les technologies de séquestration du CO<sub>2</sub> se développent, le problème est loin d'être résolu.

<sup>7</sup> Graphique établi sur base des données de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie)

D'une part, la coût de la séquestration est encore trop élevé (60 Euros par tonne de CO<sub>2</sub> captée selon l'AIE) pour être compétitive sur le plan économique. D'autre part, une centrale au charbon brûle plus de 60 produits chimiques et représente une source importante d'émissions de mercure, hautement toxique.

